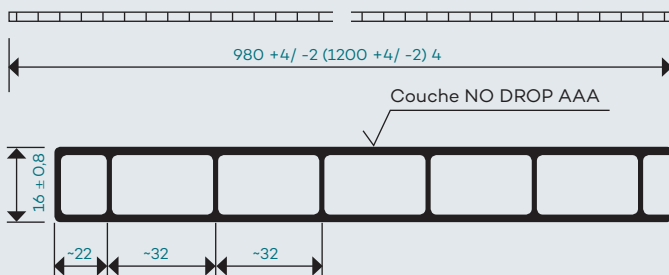


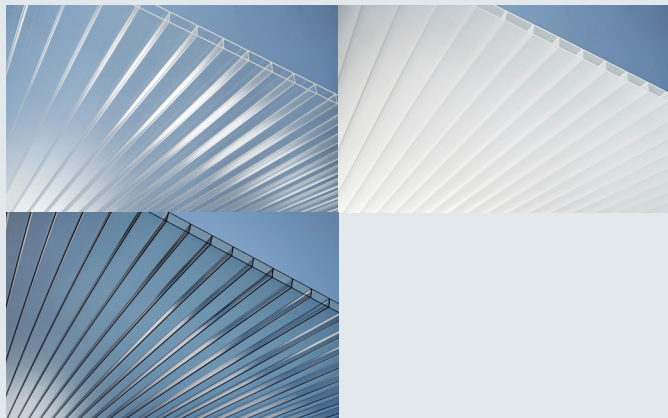


## PLEXIGLAS® Plaque double paroi alvéolaire

### PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 (1200)-32



Coupe transversale d'une plaque PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 (dimensions en mm)



#### Produit

La plaque double paroi alvéolaire PLEXIGLAS® Resist<sup>1</sup> AAA SDP 16 est une plaque transparente permettant de réduire les adhérences et disposant d'une résistance durable aux intempéries, fabriquée en verre acrylique à résilience modifiée (polyméthacrylate de méthyle, PMMA).

#### Propriétés

Outre les propriétés connues et éprouvées du PLEXIGLAS®, à savoir

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une très grande résistance aux intempéries
- une grande facilité de mise en œuvre
- une dureté de surface élevée
- 100 % recyclable

les modèles PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 présentent les caractéristiques suivantes :

- Réduction de l'adhérence, à la surface des plaques, des encrassements dus par exemple à la poussière, au pollen, à la mousse ou aux algues.
- Revêtement Anti-Adhesion-Application atoxique et biologiquement neutre.
- Résistance extrême aux rayons UV, avec garantie anti-jaunissement valable 30 ans<sup>2</sup>.
- Excellente protection contre l'excès de rayonnement UV nocif.
- Utilisation sûre et simple.
- Économie d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>.
- Résistance à la grêle et valeur énergétique d'1 joule garantie 10 ans.
- Divers coloris disponibles.

#### Applications

Au vu de ces caractéristiques, les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 conviennent parfaitement aux applications suivantes :

- Toitures de terrasse
- Abris de voitures
- Auvents
- Vérandas
- Serres
- Jardins d'hiver
- Lanterneaux
- Façades

<sup>1</sup> Europ. Patent 733 754

<sup>2</sup> Valable pour les plaques à paroi alvéolaire incolores PLEXIGLAS® conformément à la déclaration de garantie



# PLEXIGLAS®

## Plaque double paroi alvéolaire

### Pose

Les directives de mise en œuvre suivantes sont disponibles pour la pose de plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 :

- Notice de pose Plaques alvéolaires, ondulées, massives PLEXIGLAS® (No de réf 311-8)

### Formats de livraison

Les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 sont disponibles dans les formats suivants :

- Longueur : 2000 – 7000 mm
- Largeur : 980 mm, 1000 mm
- Coloris : Incolore, blanc, gris

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le programme de livraison PLEXIGLAS®.

### Anti-Adhesion-Application (AAA)

Reposant sur une nanotechnologie moderne, ce traitement Anti-Adhesion-Application est le fruit d'un perfectionnement apporté au revêtement NO DROP<sup>3</sup> dont la qualité et le succès ne sont plus à prouver. Il est appliqué au cours d'un processus supplémentaire, directement durant la production des plaques alvéolaires. En raison du revêtement, le rayonnement UV naturel du soleil fait que les encrassements dus par exemple à la poussière, au pollen, à la mousse et aux algues n'adhèrent plus à la plaque ou se dissolvent aussitôt et entièrement. Allié au célèbre effet NO DROP, la prochaine averse se chargera d'éliminer quasi totalement les dernières traces de salissures.

### Activation de l'Anti-Adhesion-Application

Le nouveau revêtement NO DROP AAA est recouvert d'une couche protectrice. Cette dernière est éliminée par l'eau de pluie ou de condensation. La couche NO DROP AAA est ensuite active. Elle peut également être lavée manuellement à l'aide d'une éponge et d'eau ou activée par lavage au jet.

### Performances et instructions d'entretien

Le revêtement NO DROP AAA agit en interaction avec le rayonnement UV naturel du soleil. Afin de garantir une

efficacité optimale ainsi qu'une incidence maximale des rayons UV à la surface des plaques, nous recommandons de nettoyer les toitures en plaques PLEXIGLAS® une fois par an selon les instructions d'entretien. Dans des conditions climatiques particulièrement défavorables, on peut, en dépit de l'Anti-Adhesion-Application, observer un développement d'algues qui sera néanmoins nettement réduit.

### Comportement structurel Distance entre les appuis

Grâce à leur grande rigidité, ces plaques permettent d'obtenir des portées élevées, réduisant ainsi les projections d'ombres à l'intérieur de la pièce et diminuant les coûts de construction.

Grâce à un soutien plat sur les 4 faces, la double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 ne nécessite aucun support transversal supplémentaire en-deçà d'une charge de 1000 N/m². Pour des charges plus importantes, il convient d'appliquer les distances spécifiées dans le tableau. Le comportement structurel peut être déterminé en s'appuyant sur le guide ETAG 010 (Guide d'agrément technique européen pour systèmes de toiture autoportants transparents). Celui-ci prend en compte une profondeur d'insertion des plaques alvéolaires dans le profil d'installation de 20 mm. Pour des profondeurs d'insertion plus faibles, les distances entre les appuis doivent être réduites en conséquence.

### Distance entre les appuis [m]

| Charge [N/m²] | 980 mm                    | 1200 mm                   |
|---------------|---------------------------|---------------------------|
| 750           | Aucune panne transversale | Aucune panne transversale |
| 1000          | Aucune panne transversale | 4,0                       |
| 1250          | 4,2                       | 3,1                       |
| 1500          | 3,4                       | 2,8                       |
| 1750          | 3,1                       | 2,6                       |
| 2000          | 2,9                       | 2,5                       |
| 2250          | 2,7                       | 2,4                       |
| 2500          | 2,5                       | 2,2                       |
| 2750          | 2,4                       | 2,1                       |
| 3000          | 2,3                       | 2,0                       |

<sup>3</sup> Europ. Patent 149 182



# PLEXIGLAS®

## Plaque double paroi alvéolaire

### Caractéristiques techniques (valeurs indicatives)

|                                                                      |                                     |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Longueurs de livraison                                               | 2000 – 7000 mm                      |
| <b>Coefficient de transmission lumineuse <math>\tau_{D65}</math></b> |                                     |
| Incolore ORS22 NO DROP AAA                                           | Env. 86 %                           |
| Blanc WRS22 NO DROP AAA                                              | Env. 74 %                           |
| Gris 7RS22 NO DROP AAA                                               | Env. 45 %                           |
| <b>Coefficient de transmission énergétique globale g</b>             |                                     |
| Incolore ORS22 NO DROP AAA                                           | Env. 82 %                           |
| Blanc WRS22 NO DROP AAA                                              | Env. 73 %                           |
| Gris 7RS22 NO DROP AAA                                               | Env. 60 %                           |
| Coefficient de transmission thermique k                              | 2,5 W/m²K                           |
| Coefficient de dilatation linéaire $\alpha$                          | 0,09 mm/m²K                         |
| Possibilité de dilatation due à la chaleur et à l'humidité           | Env. 6 mm/m                         |
| Température d'utilisation max. sans charge                           | 70 °C                               |
| Valeur d'insonorisation pondérée (évaluée)                           | Env. 24 dB                          |
| Rayon de cintrage à froid min. admissible                            | 2400 mm (150 x épaisseur de plaque) |
| Poids de la surface                                                  | Env. 4,0 kg/m²                      |

### Comportement au feu

- En matière de comportement au feu, les plaques PLEXIGLAS® répondent à la classe européenne E selon la norme DIN EN 13501.
- En cas de combustion, PLEXIGLAS® ne dégage presque aucune fumée conformément à la norme DIN 4102 et peut être éteint facilement.
- Les gaz de combustion dégagés par PLEXIGLAS® ne sont pas fortement toxiques selon la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- En cas d'incendie, les surfaces vitrées en plaques PLEXIGLAS® intégrées au toit peuvent s'ouvrir par fusion et ainsi permettre l'évacuation de fumées et de chaleur.

### Garantie

Pour connaître les conditions de garantie de ce produit : [www.plexiglas.de](http://www.plexiglas.de).

**POLYVANTIS GmbH**

Riedbahnstraße 70  
64331 Weiterstadt  
Allemagne

[www.plexiglas.de](http://www.plexiglas.de)  
[www.polyvantis.com](http://www.polyvantis.com)

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.